Contrat de Baie
RADE DE TOULON
& ÎLES D'OR

MÉTROPOLE
TOULON
PROVENCE
MÉDITERRANÉE

Comité de Baie de la Rade de Toulon et des Iles d'Or
Toulon, le 14 décembre 2022

Présentation du projet définitif du Contrat de baie de la Rade de Toulon et des îles d'or [2023-2027]

Contacts Cellule d'animation du Contrat de baie :

Magali ROUX / mroux@metropoletpm.fr
Laure MARAVAL / lmaraval@metropoletpm.fr

Contrat de Baie
RADE DE TOULON
& ÎLES D'OR

Ordre du jour

1. **Bilan des travaux depuis le Comité de baie du 22 juillet**

2. **Présentation par la cellule d'animation du Projet définitif de Contrat de baie [2023-2027] et avis des membres du Comité de baie**

3. **Avis des partenaires du Comité de baie**
   - ❖ Avis de la CLE du SAGE Gapeau
   - ❖ Avis du Comité d'Agrément du Bassin Rhône Méditerranée
   - ❖ Avis des autres partenaires

   ⇒ **ECHANGES avec la salle**

4. **Validation du Contrat de baie de la Rade de Toulon et des Iles d'or [2023-2027]**

5. **Calendrier de finalisation jusqu'à la signature du Contrat**

1. Bilan des travaux depuis le Comité de baie du 22 juillet 2022

Bilan des travaux depuis le Comité de baie du 22/07

➲ **Finalisation de l'Avant-projet et transmission officielle à l'AERMC le 05/08**

- Présentation de l'AVP consolidé à la Commission Environnement de la Métropole TPM (9 nov.)
- Présentation de l'AVP consolidé à la Commission Locale de l'Eau du SAGE Gapeau (10 nov, Pierrefeu) **Avis favorable**
- Présentation de l'AVP consolidé au Comité d'Agrément du Bassin Rhône Méditerranée (25 nov, Lyon) **Avis favorable**

➲ **Consolidation du programme d'actions** : plus de 50 rendez-vous et contacts bilatéraux menés avec les maîtres d'ouvrage (septembre / octobre)

➲ **Détermination des co-financements des actions :**

- Définition des modalités de contractualisation avec l'Agence de l'eau (8 réunions de travail MTPM / AERMC dont 2 en présence du Président du Comité de baie)
- Réunions d''échanges avec la Région SUD et le Département du Var

Contrat de Baie
RADE DE TOULON
& ÎLES D'OR

Bilan des travaux depuis le Comité de baie du 22/07

- **Rédaction des éléments constitutifs du dossier définitif du Contrat de baie :** co-rédaction des fiches-actions (+200 fiches) MOa / MTPM (**Oct./déc.)**, rédaction du projet définitif (en cours) et du projet de document contractuel

- **Réunion du Comité technique et financier (8 nov.) :** présentation de l'état d'avancement du Contrat et réflexion sur les indicateurs de suivi

- **Réunion du Conseil Scientifique du Contrat de baie (1er déc.)** : présentation de l'état d'avancement du Contrat, échange sur l'implication des experts dans le suivi des actions

- Organisation de la **Réunion du Comité de baie (14 déc.)**

Contrat de Baie
RADE DE TOULON & ÎLES D'OR

2. Présentation du Projet définitif de Contrat de baie de la Rade de Toulon et des Iles d'or [2023-2027]

Le territoire du nouveau Contrat de baie

Sur le plan hydrographique :

☞ Superficie de l'espace marin : 500 km²

3 îles, dont deux classées en cœur de Parc national

Linéaire côtier : 270 km

☞ Superficie du bassin versant associé : 880 km², découpé en 3 sous-bassins versants (Côtiers ouest toulonnais, Gapeau, Maravenne)

5 fleuves côtiers, soit 140 km de cours d'eau et affluents

Sur le plan administratif :

28 communes dont 10 littorales, 6 EPCI

☞ Une répartition des compétences « Eau » hétérogène sur le territoire

☞ Un SAGE approuvé en juillet 2021 sur le bassin versant du Gapeau

Un Contrat de baie co-construit avec les acteurs du territoire

Une première phase de concertation au printemps 2022 (avril / mai), une deuxième phase à l'automne 2022 (septembre / octobre)

6 ateliers, 16 sous-thèmes, 48 structures, 152 contributeurs, 380 « propositions », plus de 50 rendez-vous bilatéraux

6 axes d'intervention :

4 axes opérationnels et 2 axes transversaux

239 actions

A : Réduire les pollutions pour améliorer la qualité des eaux
SDAGE : OF n°5

Réduire tout type de pollutions des eaux et réduire les déchets dans les milieux naturels

➲ **100 actions**

B : Préserver et garantir une gestion durable et équilibrée de la ressource en eau
SDAGE : OF n°7, OF n°0

Mieux connaître les ressources et les usages, sécuriser les ouvrages et économiser l'eau

➲ **31 actions**

C : Gérer durablement les milieux aquatiques continentaux, en lien avec la prévention des risques
SDAGE : OF n°6, OF n°8

Gérer, restaurer le bon fonctionnement des cours d'eau et des zones Humides

➲ **52 actions**

D : Gérer durablement l'interface terre-mer et le milieu marin
SDAGE : OF n°6 + PAMM

Accompagner l'évolution du trait de côte, rétablir l'équilibre écologique du milieu marin

➲ **37 actions**

E : Renforcer l'intégration des enjeux « EAU » dans les documents d'urbanisme
SDAGE : OF n°1

Accompagner les collectivités pour mieux intégrer les enjeux EAU dans les documents de planification

PLU Plan Local d'Urbanisme

SCOT Provence Méditerranée

➲ **4 actions**

F : Animer le Contrat de baie, faire vivre le réseau d'acteurs et promouvoir la démarche
SDAGE : OF n°4, OF n°3

Fédérer les acteurs, capitaliser les expériences et faire connaître la démarche

➲ **15 actions**

Enjeu A : Réduire les pollutions, un enjeu majeur

- ☞ **5 objectifs**
- ☞ **100 actions**
- ☞ **27 maîtres d'ouvrage mobilisés**
- ☞ **Total prévisionnel : ~68 M € HT**

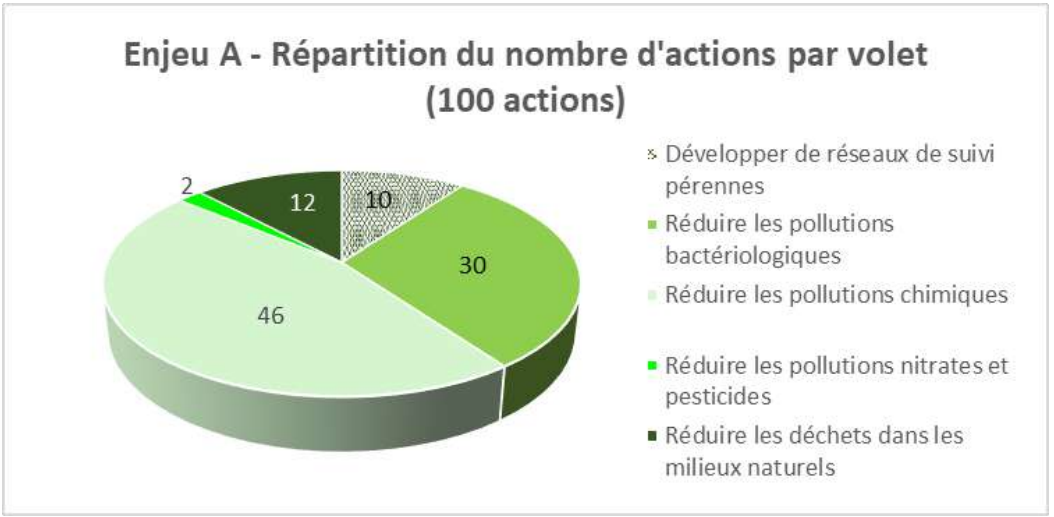

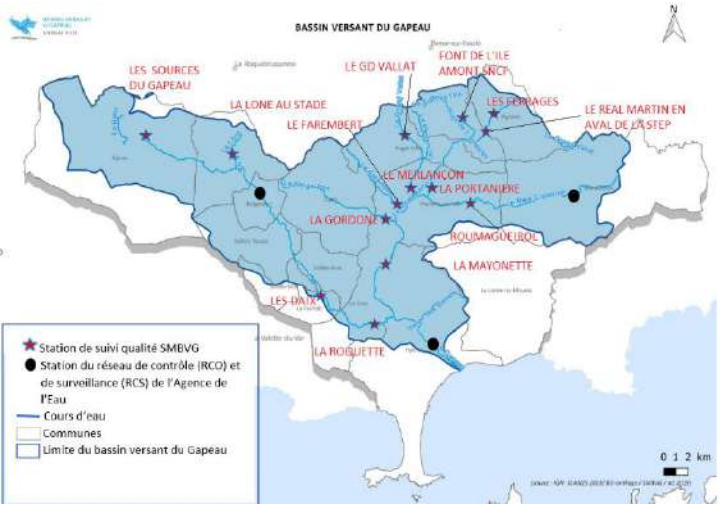

Objectif A.1 ➲ Développer des réseaux de suivi pérennes de la qualité des eaux

- ☞ Suivi de la qualité des eaux superficielles du **Gapeau et de ses affluents** (SMBVG)
- ☞ Suivi de la qualité du milieu marin au droit du **rejet des stations d'épuration littorales** (MTPM, Ville de La Londe)
- ☞ Suivi sanitaire de la qualité des **eaux de baignade et de la qualité des eaux de la baie du Lazaret** (MTPM)
- ☞ Campagnes de suivi **RINBIO-RADES** (MTPM)
- ☞ Mise en place d'un réseau de suivi (quantitatif et qualitatif) des **masses d'eau souterraines** stratégiques de la Sainte-Baume (PNR Sainte-Baume)

Objectif A.2 ➲ Réduire les pollutions bactériologiques

- ☞ **Mise à jour du Schéma Directeur d'Assainissement de la Métropole TPM** avec étude visant à proposer des adaptations du fonctionnement des systèmes d'assainissement littoraux à l'élévation du niveau marin (MTPM)
- ☞ Construction de **3 nouvelles stations d'épuration** (Méounes, Porquerolles, Le Levant militaire)
- ☞ **Travaux** sur les réseaux EU pour lutter contre les entrées d'eaux claires parasites (Métropole TPM, Ville La Londe, CAPV / Méounes, Ville Cuers, Ville de Puget-ville, Ville de Pignans, Ville de Collobrières, Marine nationale) ou supprimer les rejets dans le milieu naturel (Pierrefeu, Borrels)

Objectif A.3 ➲ Réduire les pollutions chimiques (volets urbain, industriel, portuaire)

- ☞ **Meilleure connaissance :** évaluation des **flux contaminants issus des cours d'eau**, étude de cadrage de la **qualité des sédiments** marins de la Rade d'Hyères (MTPM) ; études proposées par l'Université de Toulon (contamination liée à l'usure des pneumatiques, vieillissement des plastiques en mer et impact sur les organismes marins, apports atmosphériques urbains à la Rade de Toulon)
- ☞ Poursuite de l'opération collective **PRO'Baie** (réduction pollution toxique industrielle)
- ☞ Des projets de **désimperméabilisation / végétalisation dans les cours d'écoles** (La Seyne, Carqueiranne, Toulon, La Garde, Puget-ville, Le Pradet) et sur certains espaces publics

- ☞ **Gestion environnementale portuaire :** lancement études diagnostiques Port propre sur les ports du Niel (Hyères) et de Carqueiranne, traitement des eaux de ruissellement (Formes et Cales), création de point propre (Saint-Elme)
- ☞ Organisation d'un **exercice de terrain Infrapolmar** sur la commune de La Seyne, formation des agents au risque de pollution accidentelle par les hydrocarbures

Objectif A.4 ➲ Réduire les pollutions par les nitrates et les pesticides

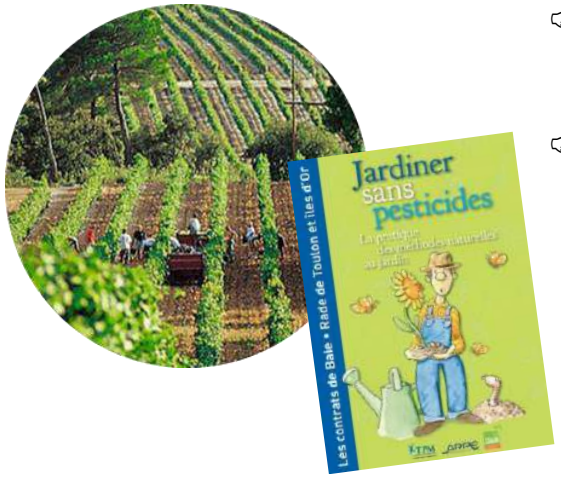

- ☞ Mise en œuvre du programme d'actions sur les **4 captages prioritaires en eau potable** (MTPM)
- ☞ Animation d'un **groupe de travail pilote avec les viticulteurs** de la commune de La Londe pour réduire l'usage des produits phytosanitaires (CAV/CCMPM)

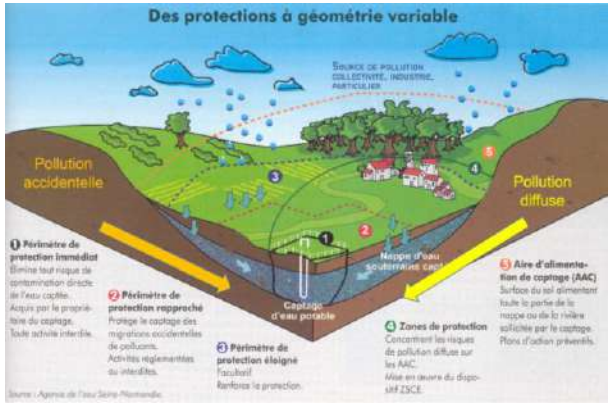

Objectif A.5 ➲ Réduire les déchets dans les milieux naturels

- ☞ Expérimentation sur la **mise en place et l'entretien de pièges à macro-déchets** (barrages flottants amovibles) sur l'Eygoutier et ses affluents
- ☞ Campagnes annuelles de **ramassage de macro-déchets sur le Gapeau** et ses affluents (SMBVG), organisation de l'édition annuelle Provence propre (CIETM) et de l'édition annuelle Rade propre (Marine nationale)
- ☞ Démantèlement des infrastructures portuaires et des navires en fin de vie de la Marine nationale

Enjeu B : Gérer durablement la ressource en eau, pour mieux s ’adapter aux effets du changement climatique

- ☞ 4 objectifs
- ☞ 31 actions
- ☞ 14 maîtres d’ouvrage mobilisés
- ☞ Total prévisionnel : ~11,4 M € HT

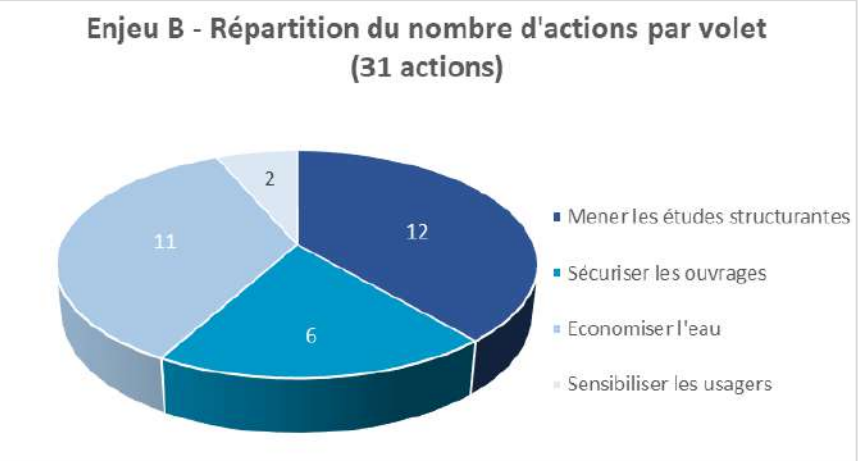

Objectif B.1 ➲ Améliorer les connaissances / mener les études structurantes

- ☞ **Etude VAR EAU 2050** : état des lieux et perspectives de l'alimentation en eau du département du Var à l'horizon 2050 (Département du Var)
- ☞ Elaboration des **Schémas Directeurs d'alimentation en eau potable** (Métropole TPM, CAPV /Méounes)
- ☞ Etude sur le **fonctionnement de la nappe alluviale du Gapeau** (échanges nappe / rivière et intrusions d’eau salée) (SMBVG)
- ☞ **Animer le PGRE** (SMBVG) **et l’OUGC** sur le bassin versant du Gapeau (CAV)

Objectif B.2 ➲ Sécuriser les ouvrages de prélèvement, de traitement et de distribution d'eau

- ☞ Construction du sealine pour **sécuriser l'alimentation en eau potable** de l'île de Porquerolles
- ☞ Travaux de sécurisation des **ouvrages de prélèvement** (Méounes, Puget-ville, Collobrières) ainsi que sur le barrage de Carcès (phase 2)

Objectif B.3 ➲ Economiser l'eau

- ☞ **Diagnostic des réseaux AEP** pour lutter contre les fuites (port Hyères, campus universitaire La Garde)
- ☞ **Travaux** sur les réseaux d'eau potable pour **lutter contre les fuites** (Métropole TPM / Territoire en lien avec le bassin déficitaire Caramy - Issole, Marine nationale, commune de Collobrières, commune de Carnoules)

Objectif B.4 ➲ Sensibiliser les usagers pour inciter des changements et favoriser des pratiques économes en eau

- ☞ Etude en **SHS sur l'eau** : les changements de pratiques (UTLN)

Enjeu C : Préserver et restaurer les milieux aquatiques continentaux, en lien avec la prévention des risques

- ☞ 3 objectifs
- ☞ 52 actions
- ☞ 8 maîtres d'ouvrage mobilisés
- ☞ Total prévisionnel : ~5,4 M € HT

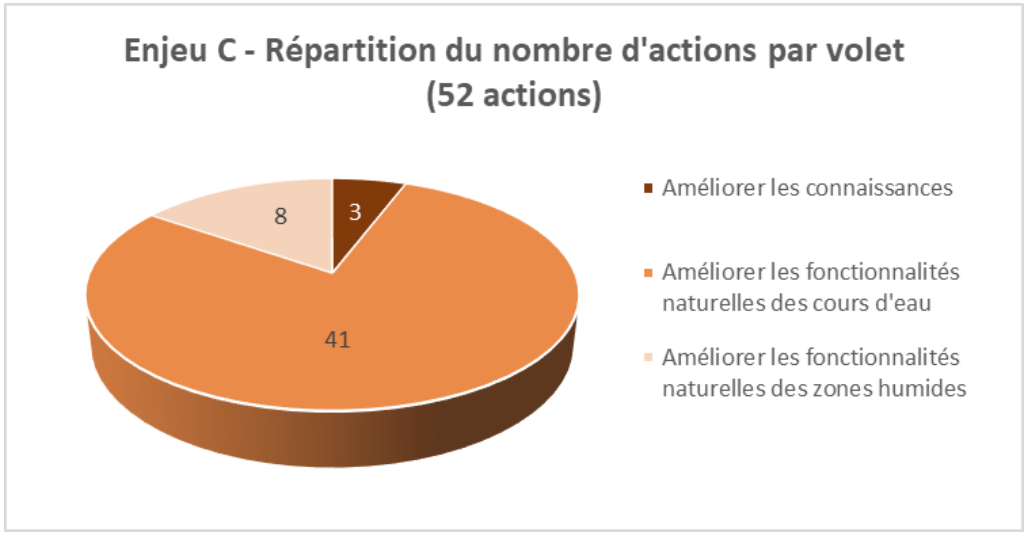

Objectif C.1 ➲ Améliorer les connaissances et les suivis des milieux et des effets du changement climatique

- ☞ Etude sur le **fonctionnement hydraulique** des marais satellites du Salin des Pesquiers
- ☞ Améliorer les **connaissances sur la population d'anguilles** du site des Salins d'Hyères

Objectif C.2 ➲ Améliorer les fonctionnalités naturelles des cours d'eau (restauration hydromorphologique, renaturation, continuité écologique)

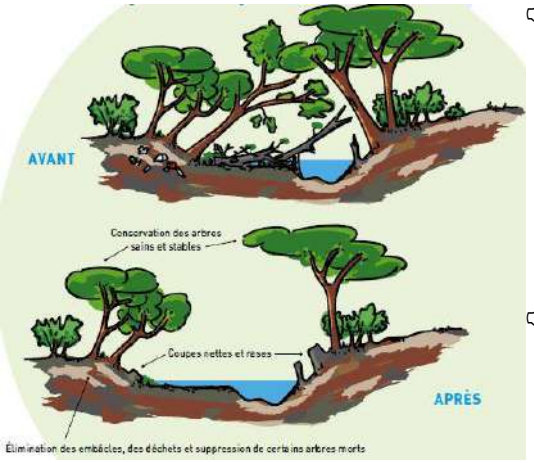

- ☞ **Travaux** de restauration et de reméandrage de l'Eygoutier (SGE), restauration du cours d'eau de la Sauvette à Hyères (MTPM), rétablissement la **continuité écologique** sur les **2 derniers seuils classés liste 2** (Gapeau aval - MTPM et SMBVG), arasement de 4 seuils sur le Meige Pan (SMBVG)
- ☞ **Animation et mise en œuvre des travaux d'entretien des berges et de la ripisylve (DIG) sur chacun des 3 sous-bassins versants** : Petits côtiers toulonnais (MTPM), Eygoutier (SGE) Gapeau (SMBVG), Maravenne (CCMPM)

Objectif C.3 ➲ Améliorer les fonctionnalités naturelles des zones humides

- ☞ Acquisition foncière et travaux de restauration du **Marais de l'Estagnol** (SGE)
- ☞ Amélioration de la **circulation hydraulique** et des continuités écologiques du Salin des Pesquiers (CEL)
- ☞ Acquisition foncière de **zones tampons en périphérie des Salins** (CEL)

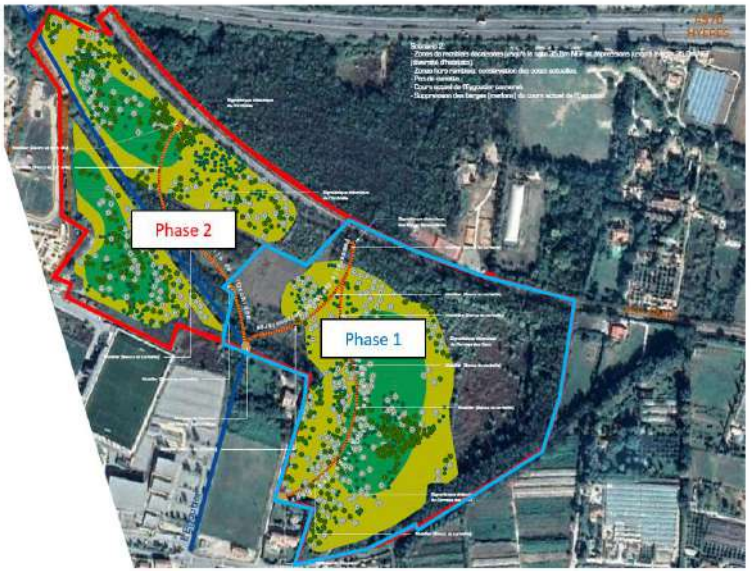

Enjeu D : Gérer durablement l'interface terre-mer et le milieu marin

- ☞ 4 objectifs
- ☞ 37 actions
- ☞ 14 maîtres d'ouvrage mobilisés
- ☞ Total prévisionnel : ~4,4 M € HT

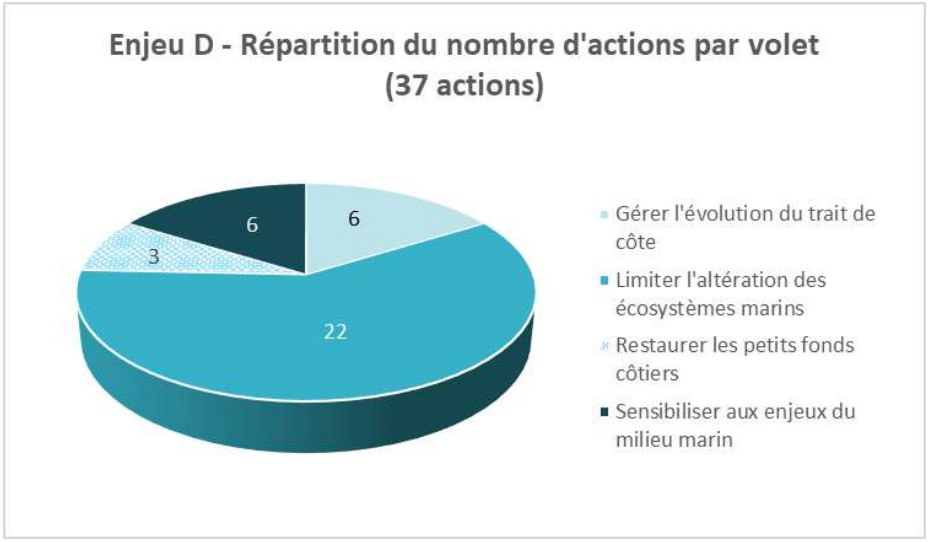

Objectif D.1 ➲ Gérer durablement l'évolution du trait de côte, en lien avec les effets du changement climatique

- ☞ Elaboration d'une **stratégie** de **gestion durable du trait de côte à l'échelle du territoire métropolitain** (MTPM)
- ☞ Etude de l'évolution du trait de côte sur la **cellule hydrosédimentaire Miramar/Port Pothuau** - CEL/DDTM) et du **fonctionnement de la cellule hydro sédimentaire de la Rade d'Hyères** (MTPM)

Objectif D.2 ➲ Limiter l'altération des écosystèmes marins

- ☞ Nouvelle **cartographie des biocénoses** marines et élaboration **du STERE** (MTPM)
- ☞ **Organisation des mouillages** autour de l'île de Porquerolles (PNPC) et études préalables sur le littoral Bormes, le site Port des Barques et l'avant-port de l'Ayguade du Levant (MTPM)
- ☞ Etude des possibilités **d'affectation du DPM** au Conservatoire du littoral au droit du Cap Sicié et des Vieux Salins d'Hyères (CEL)
- ☞ **Etat des lieux de la pression** liée à la présence de filets de pêche fantômes dans les fonds marins et opérations de retrait

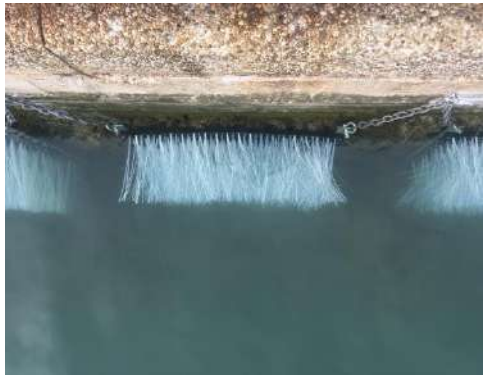

Objectif D.3 ➲ Favoriser la restauration écologique des petits fonds côtiers

- ☞ **Installation de nurseries** dans les ports métropolitains (MTPM) **et suivis écologiques des dispositifs existants** (Ville de La Londe, Marine nationale sur la Grande Jetée à Toulon)

Objectif D.4 ➲ Sensibiliser aux enjeux du milieu marin

- ☞ **Animations scolaires** « La Rade m'a dit » (MTPM)
- ☞ Animation du réseau de gestionnaires des **sentiers sous-marins** sur le territoire de l'AMA du Parc national de Port-Cros

ÉCOGESTES méditerranée Provence-Alpes-Côte d'Azur

GALATHEA FESTIVAL INTERNATIONAL DU MONDE MARIN, HYÈRES

infeaumer

Enjeu E: Renforcer la prise en compte des enjeux « EAU » dans les documents d'urbanisme

- ☞ **Pas d'objectif opérationnel**
- ☞ **4 actions**
- ☞ **4 maîtres d'ouvrage mobilisés**
- ☞ **Total prévisionnel : ~20 000 € HT**

SCOT Provence Méditerranée

SAGE
Schéma d'Aménagement de Gestion des Eaux du Bassin Versant du Gapeau

- ☞ Mise en place et animation d'un **groupe de travail EAU intercommunal** pour l'élaboration du **PLUi de la Métropole TPM** et organisation d'un RETEX du PLUi de la Métropole Aix-Marseille
- ☞ Favoriser une meilleure prise en compte des enjeux « EAU » dans le cadre de la procédure de révision du **SCoT Provence Méditerranée**
- ☞ Accompagnement des collectivités du BV Gapeau pour la **transcription des dispositions du SAGE Gapeau dans les documents d'urbanisme**

Enjeu F : Animer le Contrat, faire vivre le réseau d'acteurs et promouvoir la démarche

- ☞ 3 objectifs
- ☞ 15 actions
- ☞ 5 maîtres d'ouvrage mobilisés
- ☞ Total prévisionnel : ~600 000 € HT

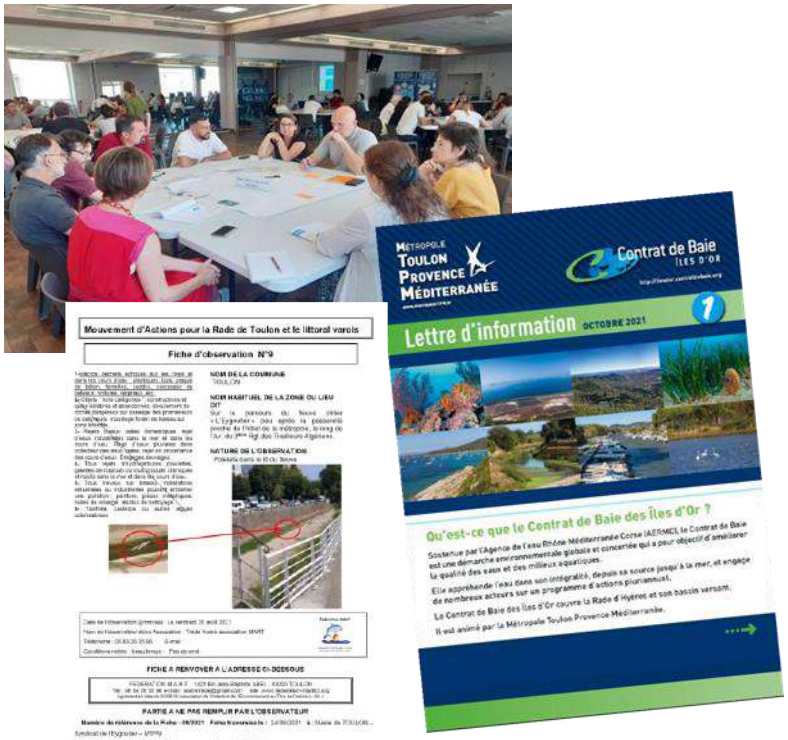

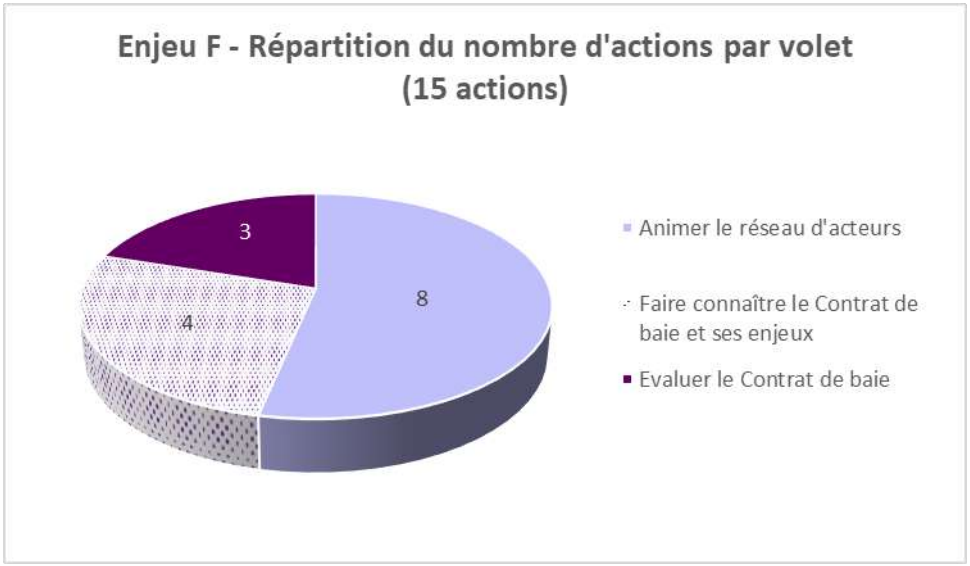

Objectif F.1 ➲ Animer le réseau d'acteurs

- ☞ Développer des **outils de communication interne** pour faire vivre le réseau d'acteurs
- ☞ Développer des outils pour renforcer **l'articulation du Contrat de baie avec les autres démarches du territoire**
- ☞ Assurer une **veille** en s'appuyant sur les acteurs

Objectif F.2 ➲ Faire connaître le Contrat de baie et ses enjeux

- ☞ Développer des **outils de communication externe** pour faire vivre le réseau d'acteurs
- ☞ Organiser un **événement annuel** autour de la « Fête du [cours d'eau] : de la source à la mer »
- ☞ Définir une **stratégie de sensibilisation et d'éducation à l'environnement** sur les enjeux prioritaires du Contrat de baie

Objectif F.3 ➲ Evaluer le Contrat de baie

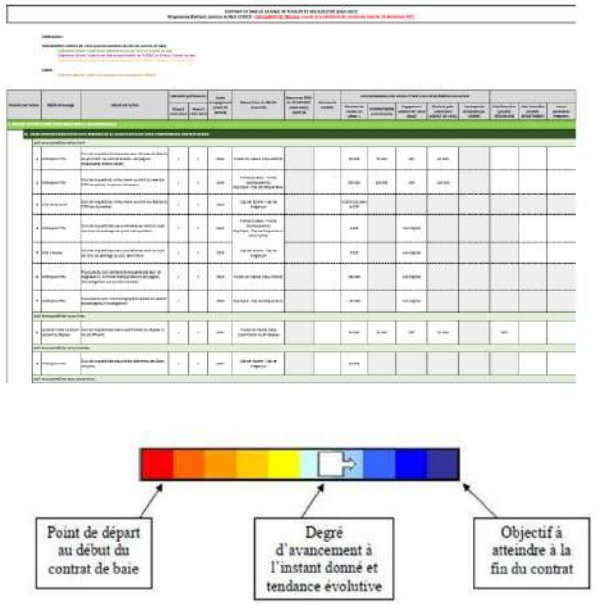

Synthèse du programme d'actions

La durée du Contrat : 5 ans (2023-2027)

- ❑ Phase 1 : 2023-2024
- ❑ Phase 2 : 2025-2027

Contrat de Baie
RADE DE TOULON & ÎLES D'OR

Le programme d'actions :

- ❑ 239 opérations (dont 201 opérations lancées en phase 1, soit ~84% du programme)
- ❑ 40 maîtres d'ouvrage
- ❑ Budget prévisionnel des actions phase 1 du Contrat : ~90 millions Euros HT

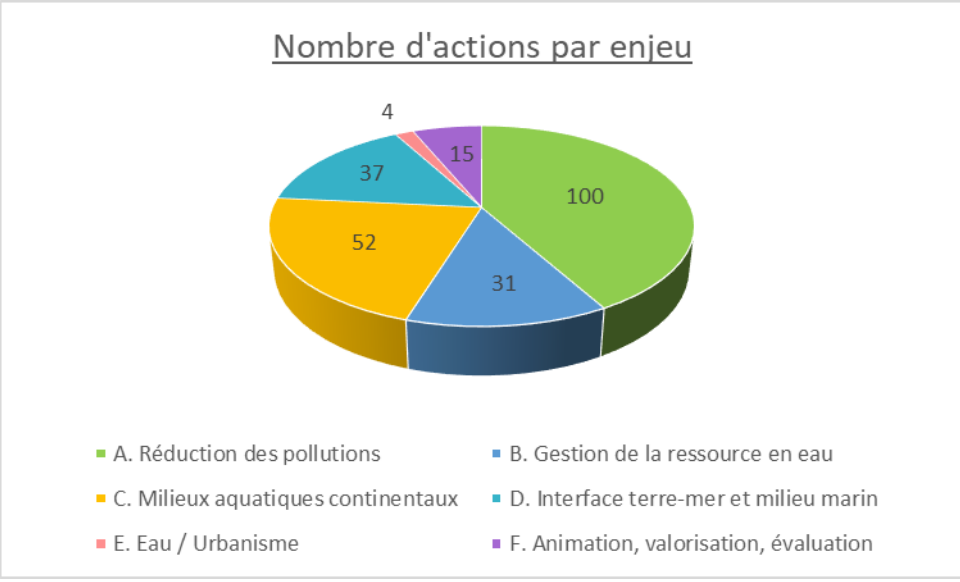

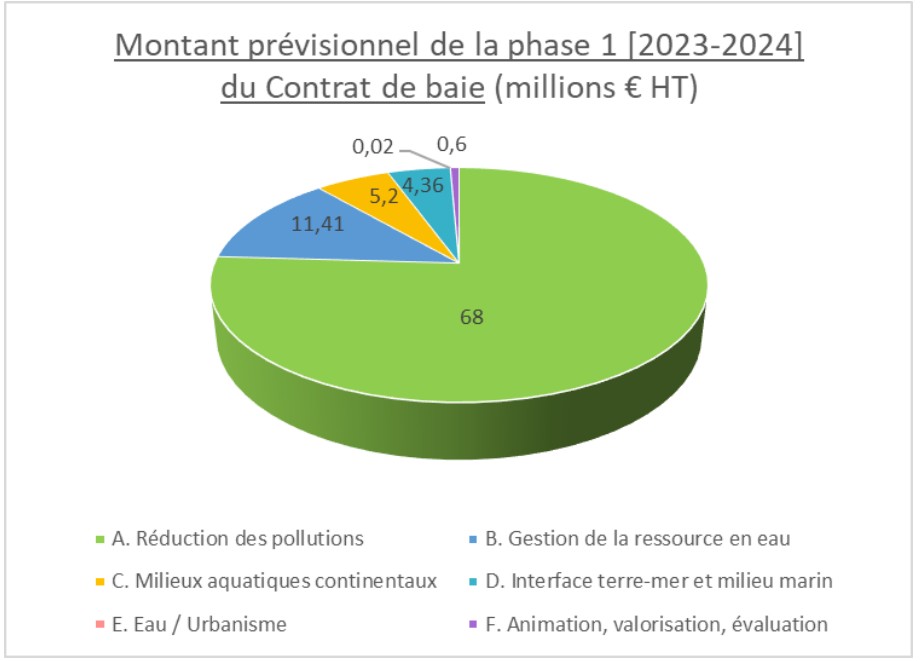

Contractualisation avec l'Agence de l'eau RMC pour ce nouveau Contrat de baie

☞ **Contractualisation prévue sur la phase 1 (2023-2024) :**

(sous réserve de validation de la CDA du 6/04)

➲ **95 actions soutenues par l'Agence de l'eau**
~47% du programme phase 1

Aides AERMC phase 1 = 10 803 148 €

~30% du montant total des opérations éligibles
~12% du montant total des opérations phase 1

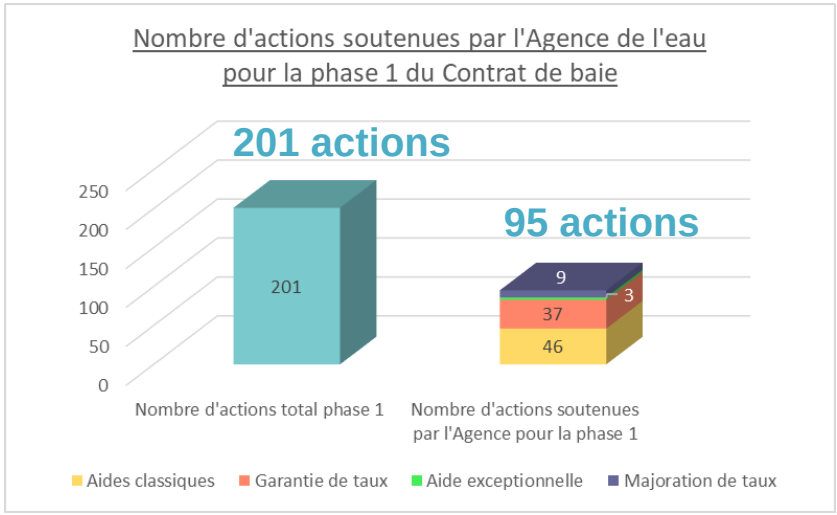

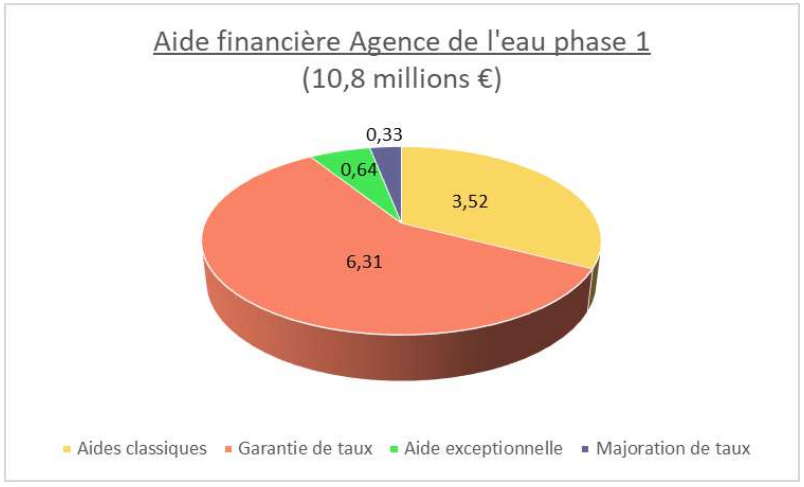

Types d'aides AERMC phase 1

☞ **46 actions** : aide classique (2,7 M €)

☞ **49 actions :** aide « spéciale » liée au Contrat de baie : **garantie taux** (37 actions / 6,3 M €) **ou aide exceptionnelle** (3 actions / 635 879 €) **ou majoration de taux** (9 actions / + 330 600 €)

➲ **Contre partie** demandée par l'Agence (respect de l'année d'engagement prévue par le MOa a minima - Cf. tableau)

3. Avis des partenaires du Comité de baie

Avis de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Gapeau

(délibération du 10 novembre 2022)

SAGE
Schéma d'Aménagement de Gestion des Eaux du Bassin Versant du Gapeau

Commission Locale de l'Eau du Bassin Versant du Gapeau

Avis du Comité d'Agrément du Bassin Rhône Méditerranée

(délibération du 25 novembre 2022)

agence de l'eau
RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE
établissement public de l'État

Comité baie rade de Toulon et îles d'Or
14 décembre 2022

11e programme 2019 - 2024

agence de l'eau RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE
établissement public de l'État

SAUVONS L'EAU !

Comité d'agrément du comité de bassin Rhône-Méditerranée

25 novembre 2022

le périmètre du contrat et les enjeux du territoire

périmètre cohérent → gestion intégrée des enjeux de l'eau sur les bassins versants des côtiers ouest toulonnais, du Gapeau et du Maravenne → prise en compte globale des enjeux : ressources en eau, préservation et restauration des milieux aquatiques terrestres et marins, pollutions et pressions anthropiques → transversalité sur les sujets communs aux deux rades

Comité d'agrément du comité de bassin Rhône-Méditerranée

25 novembre 2022

vers une articulation forte et fonctionnelle

plusieurs démarches de gestion et de planification sur le territoire

→

articulation forte avec les différentes démarches (SAGE Gapeau, Natura 2000, Charte du Parc national de Port-Cros, Opération Grand Site « Presqu'île de Giens et Salins d'Hyères », SCoT Provence Méditerranée et PAPI)

→

articulation fonctionnelle avec les dispositions et le règlement du SAGE Gapeau approuvé

Comité d'agrément du comité de bassin Rhône-Méditerranée

25 novembre 2022

vers une intégration plus forte

de l'adaptation au changement climatique

- Économies eau, lutte contre les gaspillages, stratégies de partage et d'optimisation des ressources notamment vis-
- Préservation potentialités actuelles et futures des ressources et des milieux
- Actions ambitieuses de restauration des milieux avec articulation GEMA et PI
- Stratégie / animation forte pour émergence projets de désimpérméabilisation

d'une meilleure prise en compte des enjeux eau dans les documents d'urbanisme

d'une ambition forte et proactive de mise en œuvre des actions des PTGE validés

de la sensibilisation, mobilisation et fédération des acteurs

Un volet milieu marin important en lien avec le SAGE Gapeau

Comité d'agrément du comité de bassin Rhône-Méditerranée

25 novembre 2022

Suivi du contrat et concertation avec les acteurs

établir tableau de bord de suivi environnemental pour : suivre l'avancement des actions
et évaluer les effets sur les pressions

concertation avec l'ensemble des acteurs autour d'une politique de gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques

animer et structurer le réseau d'acteurs au-delà des acteurs de l'eau

→ **Avis favorable du Comité d'agrément**

Avis des autres partenaires

Echanges avec la salle

4. Validation du Contrat de baie de la Rade de Toulon et des Iles d'or [2023-2027]

5. Calendrier de finalisation jusqu'à la signature du Contrat de baie

La finalisation du Contrat de baie jusqu'à la signature

2022

2023

Finalisation des documents constitutifs du Contrat de baie

Délibération des maîtres d'ouvrage et partenaires (janvier / avril)

14 déc. 2022
COMITE DE BAIE
Validation du Projet définitif par le Comité de baie

Décembre 2022
Transmission à l'Agence de l'eau des documents rédigés

Janvier 2023
Transmission des documents finalisés aux membres du Comité de baie pour délibération

Avril 2023
COMITE DE BAIE
Lancement officiel du Contrat de baie
Présentation de la feuille de route 2023

Mai / Juin 2023
Cérémonie de signature du Contrat de baie

6 avril 2023 : Délibération de la Commission des Aides de l'Agence de l'eau RMC

= DEMARRAGE DU CONTRAT DE BAIE

Contrat de Baie
RADE DE TOULON & ÎLES D'OR

Merci pour votre attention